

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20250908_P_110
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « Carole CROUZET » dessinatrice pour des ateliers parents/enfants sur la découverte des bases du « dessin manga » dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et Accompagnement des Parents (REAAP) pour les journées de la parentalité.

Le Président,

N° 20250908_P_110

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Carole CROUZET
Résidence le Jacquard
2 rue Benoît Malon
42000 Saint Etienne**

Pour des ateliers parents / enfants sur la découverte des bases de « dessin manga » dans le cadre du REAAP pour les journées de la parentalité.

Date : Le samedi 27 septembre 2025

Durée : Atelier de 2h00

Lieu : Bibliothèque de Saint Victor Malescours

Montant : 183€ TTC frais de déplacement inclus

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 8 septembre 2025

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250908-20250908_P_110-AU
Reçu le 19/09/2025